



100 Jahre ESTV
«Steuern für die Schweiz»
100 ans AFC
«Contribuer pour la Suisse»
100 anni AFC
«Contribuire per la Svizzera»

LES IMPÔTS: ASPIRATIONS ET RÉALITÉ

Colloque du 27 août 2015,
à l'aula de l'Université de Berne



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Finanzdepartement EFD
Département fédéral des finances DFF
Dipartimento federale delle finanze DFF

Eidgenössische Steuerverwaltung ESTV
Administration fédérale des contributions AFC
Amministrazione federale delle contribuzioni AFC

Avec le soutien
amical de

u^b

^b
UNIVERSITÄT
BERN

INVITATION

L'introduction, il y a 100 ans, d'un impôt de guerre «unique» destiné à couvrir les frais liés à la mise sur pied de troupes durant la Première Guerre mondiale a permis de prélever pour la première fois un impôt direct au niveau fédéral. L'Administration fédérale des impôts de guerre, qui ne comprenait que trois collaborateurs, avait alors été créée pour la perception de cet impôt. La première pierre de la future Administration fédérale des contributions (AFC) avait ainsi été posée.

Par la suite, les dépenses de la Confédération n'ont cessé de croître, ce qui s'est traduit par des besoins financiers accrus et le développement de l'AFC. Parallèlement, la science fiscale prenait de plus en plus d'importance, puisqu'elle consistait à définir les principes censés régir non seulement un type d'impôt, mais aussi le système fiscal dans sa globalité.

Ces principes se complètent et se chevauchent. Parfois, ils peuvent toutefois aussi s'opposer, notamment lorsqu'il s'agit de poser les bases d'un système qui soit à la fois simple et équitable. Il n'est donc pas possible d'accorder la même importance à tous ces principes dans le cadre de la conception du droit fiscal. A cela s'ajoutent les

attentes de la société et de l'économie, auxquelles il faut de plus en plus souvent répondre par le biais de mesures fiscales.

La globalisation de l'économie a elle aussi contribué de manière significative à renforcer la concurrence fiscale. De plus en plus d'Etats et de cantons suisses considèrent le droit fiscal comme un instrument de politique économique. Sur le plan international, des efforts intensifs sont consentis pour instaurer des normes de droit fiscal applicables à l'échelle mondiale en ce qui concerne l'attribution des bénéfices.

Ce colloque a pour but de mettre en lumière des aspects nationaux et internationaux dans un contexte fiscal de plus en plus complexe. Nous avons réussi à y convier d'éminents spécialistes, qui présenteront les principaux chantiers en matière de droit fiscal ainsi que les développements de la législation fiscale et de la pratique.

Je souhaite à toutes les participantes et à tous les participants de passer un après-midi enrichissant et passionnant.

Adrian Hug, directeur

PROGRAMME

14h00 à 14h20

Accueil

Adrian Hug, directeur de l'AFC

14h20 à 15h30

Aspects nationaux

Gisela Hürlimann

*Schweizerische Steuerwelt(en):
Bundessteuerpolitik im Kontext von
Föderalismus, Gerechtigkeits- und
Verteilungsfragen*

Prof. René Matteotti

Fairness im Steuerrecht

Prof. Christian Keuschnigg

*Finanzwissenschaftliche Prinzipien
der Besteuerung*

Prof. Pierre-Marie Glauser

*Les principes régissant la TVA: de
l'utopie à la réalité?*

Discussion

Animation: Prof. Adriano Marantelli

15h30 à 16h00

Pause

16h00 à 17h10

Aspects internationaux

Prof. Michael Lang

*Die Vorgaben des Unionsrechts für
das Steuerrecht*

Prof. Pasquale Pistone

*EU-Recht, das BEPS-Projekt und
der globale Rahmen für einen
transparenten Steuerwettbewerb*

Marlies de Ruyter

OECD's tax policy

Prof. Robert Danon

*L'influence des standards inter-
nationaux sur la fiscalité suisse des
entreprises - Questions choisies*

Discussion

Animation: Prof. Adriano Marantelli

17h10 à 17h30

Résumé et perspectives

Adrian Hug, directeur de l'AFC

17h30

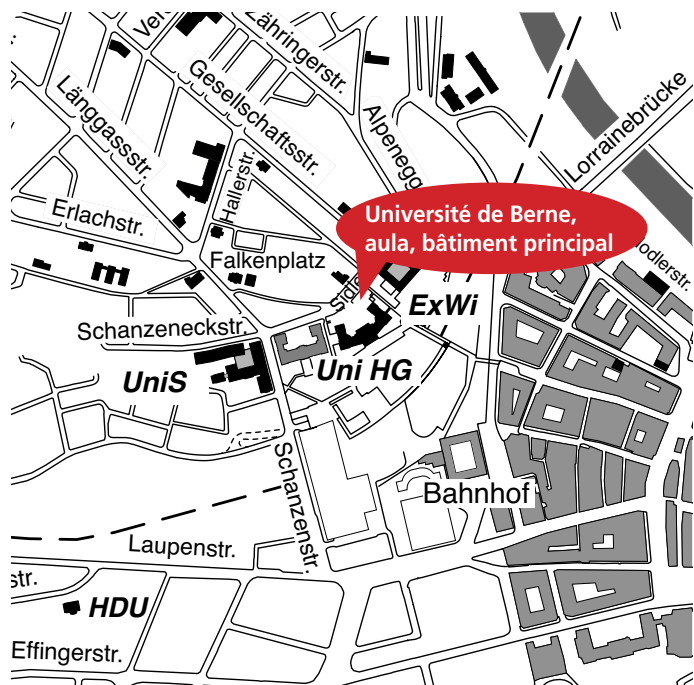
Apéritif

19h00

Fin de la manifestation

PLAN D'ACCÈS

INFORMATIONS



27 août 2015

salle 210, aula de l'Université de Berne

Hochschulstrasse 4

3012 Berne

La participation est gratuite.

<http://www.estv2.admin.ch.jubi/kolloquium-f.htm>

Inscription sous:

Itinéraire en transports publics

Juste à côté de la **gare principale de Berne**

Itinéraire en voiture

Juste à côté du **parking de la gare**

Renseignements

Tamara Pfammatter
Administration fédérale des contributions,
Division principale Politique fiscale

tamara.pfammatter@estv.admin.ch
+41 58 464 28 03